

location de  
la carrière      En délibéré du 25 juillet 1967, le C<sup>o</sup> h<sup>e</sup> approuve les termes du projet de bail à accorder à M. FOURNIEU, industriel demeurant à Essey-l-Moy, et portant sur une parcelle de terrain lieudit "Bois des Vaches" sise sur le territoire de la commune de Audun, cadastrée A 1 n<sup>o</sup> 2. Autorisation est donnée au Maire de signer le bail si l'option est levée pour le 1<sup>er</sup> novembre 1967 par M. FOURNIEU.

Suite à la lettre de M. FOURNIEU le Préfet en date du 13 novembre 1967 et à la demande de M. FOURNIEU, le conseil décide la prorogation de ce délai au 1<sup>er</sup> avril 1968 et approuve les termes du nouveau projet de bail à passer avec M. FOURNIEU. Autorise le Maire à signer le bail si l'option est levée pour le 1<sup>er</sup> avril 1968 à 18 heures.